

# Bonjour Blénod

Magazine de Blénod-lès-Pont-à-Mousson • #25 • Juillet-Août 2020



PAGE 10

**Le Conseil municipal installé  
a réélu le maire : Bernard Bertelle**

[www.blenod.fr](http://www.blenod.fr)

**P6** Coronavirus : les masques de protection "enfant" disponibles en mairie

**P12** Carrefour Express : votre nouveau commerce de proximité ouvre fin juillet

**P17** Le Miel de Blénod® en vente le 11 juillet

# Bonjour Blénod



## Échos de la cité - Page 6



## À la une - Page 10



## À noter - Page 14



### Suivez-nous



**Blénod**

LÈS  
PONT  
À-MOUSSON

[www.blenod.fr](http://www.blenod.fr)

### N° D'URGENCE

- Sos médecin 54 (cabinet médical de garde à l'arrière de la mairie) consultations après appel du 15 ou 3624
- Samu : 15
- Police Nationale : 17
- Pompiers : 18
- N° d'urgence européen : 112
- Urgences sociales : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Violences conjugales : 3919
- Drogue infos services : 0 800 23 13 13

Edité par la mairie de Blénod-lès-Pont-à-Mousson  
220 avenue Victor-Claude - BP 285 - 54700 Blénod-lès-Pont-à-Mousson  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : de 8h30 à 12 et de 13 h 30 à 17 h  
Permanence état-civil uniquement le samedi matin de 9 h à 11 h. Tél : 03 83 80 43 00



Magazine de Blénod-lès-Pont-à-Mousson - #25 - juillet-août 2020

Directeur de la publication : Bernard Bertelle

Photos : Ilknur Tosun-Ozipek, Sylviane Gardella, Patrick Martin

Textes : Ilknur Tosun-Ozipek, Maxence Philippot, Isabelle Sauerbrey

Conception : anagram-ny Impression : Digit'Offset



Bernard Bertelle, maire

**L**e 23 mai dernier, après les élections et plus de 3 mois d'attente, le nouveau conseil municipal a été installé. L'ensemble des conseillers, opposition comprise, m'ont élu maire à l'unanimité. Je ne sais pas si je dois m'en réjouir ou m'en inquiéter. Mais le plus important est ailleurs.

Après la pluie vient le beau temps et après ces derniers mois de crise, d'angoisse et de malheur qui ont touché beaucoup de familles, nous commençons à ressentir un mieux-être, même s'il faut rester prudents et conserver un comportement adapté et responsable, en poursuivant les gestes protecteurs.

La collectivité a repris un rythme à peu près normal et un fonctionnement que l'on essaie d'adapter chaque jour, afin de répondre au mieux aux besoins des Bellédoniens.

La remise en route cet été du centre aéré se prépare avec les services, afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, en leur proposant des activités, malgré des conditions un peu particulières, mais qui, je l'espère, leur feront oublier un peu l'ambiance anxiogène qu'ils ont subi comme les adultes, mais souvent sans comprendre la situation.

Les projets qui ont pris environ six mois de retard sont remis à l'ordre du jour.

Le groupe scolaire unique est à nouveau à l'étude, ainsi que l'aménagement du cœur de ville, avec la création de stationnement et la mise en valeur de notre patrimoine (l'église, le parvis, le centre culturel, le presbytère), dans un cadre plus verdoyant et plus aéré.

L'action et la volonté municipale de développer la collaboration entre la commune et les commerces locaux va pouvoir se poursuivre, avec l'ouverture fin juillet du Carrefour Express à la place de l'ancienne Caisse d'Épargne, et la reprise de certaines petites surfaces commerciales actuellement fermées.

Les services travaillent également sur la rentrée scolaire de septembre, qui sera encore compliquée avec les risques de contamination, mais tout est mis en œuvre pour que nos écoliers repartent sur le chemin de l'école, dans les meilleures conditions sanitaires, d'accueil et de retrouvailles avec leurs camarades.

Je pense que les effets de cette crise se feront sentir dès septembre et durant plusieurs mois, qu'ils soient sociaux avec beaucoup de pertes d'emplois, financiers de par l'arrêt total d'activité et donc de rentrée d'argent pour certains magasins, ou psychologiques par la peur et l'angoisse que l'on a tous connues.

Je ferai en sorte d'être disponible, à l'écoute et ferai mon possible pour vous soutenir dans vos difficultés.

L'espoir de retrouver une certaine sérénité dans nos vies quotidiennes, doit être présent dans nos esprits. Je suis convaincu que l'on va vers un avenir peut-être meilleur, en tous cas différent, grâce à la solidarité qui nous a aidés et nous aide encore chaque jour à poursuivre notre chemin et à passer les obstacles. Merci pour votre engagement et votre comportement responsable et raisonnable, qui a été et est encore essentiel dans ces moments difficiles. ●



La ville a, en mai dernier, procédé à la réfection des 180 symboles "vélos" sur les bandes cyclables de l'avenue Victor-Claude. Plusieurs passages "piéton" de la commune ont aussi bénéficié d'une cure de jeunesse. Ces travaux représentent la première phase de cette année dans le cadre d'un marché trisannuel lancé en 2019. A vos vélos !



Les allées de la Résidence Ambroise-Coizat ont continué de s'animer durant le déconfinement progressif. Ainsi, Guilaine Robin à la guitare, Frédéric Da Silva avec son accordéon et Patrick Berger et son orgue de barbarie se sont succédé en mai et juin pour le plus grand plaisir de nos seniors.



Le parc boisé qui fera la joie des promeneurs aux Longues Rayes, dès cet automne, se dessine; aménagements dotés de jeux dont un toboggan, de tables et bancs, le tout orné d'arbustes et d'arbres dont des fruitiers au gré des chemins reliant le quartier au Chemin vert : tout y est !





*Chose promise chose due; les 226 suspensions et jardinières, dont 20 sur la mairie, sont toutes posées et viennent compléter un fleurissement époustoufflant dont l'arrosage est, au passage, effectué à l'aide du nouveau mini-tracteur de la commune. En parallèle, les services techniques viennent d'installer 6 nouveaux systèmes d'arrosage automatique sur la ville.*



*Depuis la reprise de l'école, les élèves du périscolaire entretiennent régulièrement, durant la pause méridienne, le patio du Ccas aménagé un an auparavant et offrant de bons moments de détente aux seniors.*

# Échos de la cité



## CORONAVIRUS : LA VILLE DISTRIBUE DES MASQUES POUR ENFANTS

**E**n complément de sa première distribution de masques "grand public" fin mai, la municipalité a reçu sa commande de masques en tissu à destination des enfants bellédoniens, par l'intermédiaire du département. Ceux-ci sont désormais disponibles, en mairie.

**Une (seule) personne de la famille peut venir retirer le nombre de masques correspondant au nombre d'enfants dans le foyer, aux heures habituelles d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h), sur présentation :**

- d'une pièce d'identité,
- d'un justificatif de domicile récent,
- du livret de famille (ou justificatif CAF).



*Lorie, Sofia, Mélanie (de gauche à droite), Jessy et Lola du CSB Football ont mis, bénévolement, sous pli les masques destinés à la population. Merci de leur contribution !*



### SI VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER, VOUS POUVEZ MANDATER UNE TIERCE PERSONNE OU CONTACTER LA MAIRIE

- par téléphone : 03 83 80 43 00
- par e-mail : [reglementation@blenod.fr](mailto:reglementation@blenod.fr)
- via le formulaire [www.blenod.fr/contact](http://www.blenod.fr/contact) (objet : règlementation)

**ATTENTION :** Les autorités sanitaires, et notamment la Direction générale de la santé (DGS), contre-indiquent le port du masque pour les enfants de moins de deux ans. Cela peut en effet causer des difficultés respiratoires chez les tout-petits et il y a un risque d'étouffement. Il est ainsi essentiel que les parents sachent qu'il ne faut pas mettre de masques aux bébés.

À partir de trois ans, il est possible de faire porter un masque à votre enfant, mais cela pourrait se révéler inutile; les jeunes enfants ne vont pas comprendre son importance et vont avoir tendance à l'enlever ou à jouer avec. Manipulé de manière incorrecte, le masque perd de son efficacité. Les experts s'accordent à dire que le masque est recommandé pour les enfants à partir de six ans. Dans tous les cas, l'utilisation du masque est sous la responsabilité des parents et intervient en complément des gestes protecteurs à respecter.

**Rappelons aux habitants des immeubles collectifs n'ayant pas encore retiré leurs masques que ceux-ci sont tenus à leur disposition en mairie.**



### MASQUES DE PROTECTION : NE LES JETEZ PAS PAR TERRE !

**Le masque, mesure de protection que nous impose la pandémie du coronavirus, constitue une nouvelle forme de danger sanitaire et de pollution.**

Malheureusement certaines rues pullulent de masques jetés par terre. Un masque, même à usage unique, met des années à se désagréger alors qu'il ne faut que quelques secondes pour le jeter dans une poubelle. Contrairement à son apparence, celui-ci est non pas en papier mais en matière plastique.

## RÉSIDENCE AUTONOMIE : 2 logements rénovés prochainement à louer



**L**e Centre communal d'action sociale mène actuellement, avec la ville, des travaux de rénovation au sein des logements de la résidence autonomie Ambroise-Croizat dont deux d'entre eux seront prochainement ouverts à la location. Cet ensemble pour personnes âgées, associé à des services collectifs, est composé de 60 petits pavillons, à quelques pas du foyer, comportant un jardin privatif, une chambre-salon, une cuisine et une douche à l'italienne.

- 58 T1 d'une surface de 31 m<sup>2</sup> à 281.82 €/mois le loyer.
- 2 T1bis d'une surface de 45m<sup>2</sup> à 322.80 €/mois le loyer.

Les résidences autonomie sont conçues pour accueillir, dans un logement, des personnes âgées majoritairement autonomes qui ne peuvent plus ou n'ont plus l'envie de vivre chez elles (à cause d'une baisse de revenus, de difficultés d'accès aux commerces, d'un sentiment d'isolement...). Elles accueillent les personnes seules ou les couples. + **Infos auprès du Ccas**

## NOUVEAUX PARKINGS À VÉLOS EN MAIRIE ET AU CCAS

**L**es usagers privilégiant les deux roues, comme mode de déplacement, disposent, depuis le début de l'année, de stationnements supplémentaires ; un abri à vélos à côté du CCAS, un enclos sécurisé sur le parking de la mairie ainsi qu'un autre emplacement devant le bâtiment pouvant accueillir quelques vélos le temps d'une démarche administrative. Préalablement à l'implantation de l'abri et des quatre attaches au CCAS, les services techniques ont procédé à un traitement du sol et réalisé un béton gravillonné. Ces équipements sensibilisant à l'éco-mobilité s'inscrivent au sein du programme "Alvéole 2" du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE). L'agence Rozo, un bureau d'étude spécialisé en efficacité énergétique, partenaire de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) accompagne les bénéficiaires porteurs de projets lors de l'établissement du dossier. Ce cofinancement a permis une prise en charge à hauteur de 50 % du coût total, le montant de l'opération s'est donc élevé à moins de 4 000 € pour la commune. De telles installations facilitent l'accès des cyclistes aux services publics de la ville ainsi qu'à la résidence Ambroise-Croizat. La municipalité a à cœur de poursuivre les sensibilisations à l'éco-mobilité.



## VOUS ÊTES SOURD OU MALENTENDANT ET SOUHAITEZ CONTACTER LA MAIRIE ET LE CCAS ?

**Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, pour la mairie. Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h pour le CCAS**

**U**tilisez **Acceo**, un nouvel outil proposé par la ville destiné à mettre gratuitement en relation les personnes malentendantes ou sourdes avec les services de la mairie ou du Ccas, par téléphone ou en face à face.

**Par téléphone :** vous serez mis relation avec un opérateur chargé de retranscrire vos demandes.

**Pour ce faire :** si vous êtes **sur ordinateur**, rendez-vous sur [www.acceo-0.fr](http://www.acceo-0.fr), rubrique "comment ça marche", cliquez sur "facile et rapide à télécharger" et suivez les instructions. Si vous utilisez **un terminal mobile**, téléchargez l'application "**Acceo**" depuis Google play ou App Store. Et laissez-vous guider!

**En face à face :** vous signalez votre handicap à l'agent d'accueil qui vous invitera via une tablette numérique à entrer en contact avec un opérateur. Celui-ci fera le lien entre vous et les services de la ville.

## VOTRE NOUVEAU COMMERCE DE PROXIMITÉ OUVRE FIN JUILLET

L'ouverture du Carrefour Express sur l'avenue Victor-Claude se profile et se concrétisera fin juillet. Le magasin prendra bel et bien place sur les 149 m<sup>2</sup> de l'ancienne Caisse d'Épargne, actuellement en plein travaux d'aménagement intérieur par les entreprises locales, et ce malgré les retards liés à la crise sanitaire du Coronavirus.

“Notre enseigne proposera de quoi composer un panier de courses parmi 2500 références dont 600 bio. Elle répondra à un maximum de besoins : la pâtisserie, le relais-colis, le pain cuit sur place et la possibilité de se procurer du gaz etc. au travers d'une large amplitude horaire, de prix accessibles et d'autres services de proximité. Une belle place va être accordée à l'étal fruits et légumes. Un espace “bar à partages” avec un four à micro-ondes permettra de se restaurer sur place” dévoile Léo



Bertinotti - gérant dynamique et trentenaire, originaire de Nancy, et futur responsable d'une équipe de trois employés prochainement dans l'aventure. La réfection du parking et

l'installation de la signalétique s'en suivront. La municipalité s'était engagée, fin 2019, pour neuf ans, sur l'exploitation de ce bâtiment.

## UNE AIRE DE JEU INTÉGRÉE DANS SON ENVIRONNEMENT NATUREL

L'aire de jeu du centre Michel-Bertelle, en pleine rénovation, accueillera dès juillet, une nouvelle cabane en acacia pour les 5-10 ans. Le projet consiste à réhabiliter et étendre l'actuelle aire adaptée aux 10-15 ans avec des matériaux visant à se rapprocher de la nature; copeaux amortissant en bois pour neutraliser l'aspect artificiel, bois local etc. Ce bois plus précisément appelé "robinier faux-acacia", dense et ne pourrissant pas, est utilisé couramment pour réaliser des enclos. Avec sa fibre très longue, il évitera les échardes, nécessitera peu d'entretien et grisera naturellement avec le temps.

### Trait d'union entre la ville et la nature

Il s'agit, pour la municipalité, au travers de cet espace, de sensibiliser la jeunesse et d'inviter les adultes accompagnants à se déconnecter, à ouvrir les yeux sur le paysage alentour et ainsi, se réconcilier avec l'histoire de la commune, celle qui raconte son lien privilégié avec la production de bois. Le complexe sportif et de loisirs Michel-Bertelle comprend de nombreux équipements datant

des années 80. “Il a été aménagé en situation péri-urbaine autour du ruisseau d'Esch à l'entrée de la vallée de la Petite Suisse. Des vues sur les collines environnantes s'ouvrent, sur le bois de cuite notamment. La caractéristique secondaire de ce parc est qu'il lie Blénod à Jezainville par les modes de déplacements doux en suivant le cours du

ruisseau. C'est un lieu stratégique pour venir sensibiliser les usagers à ce milieu caractéristique : le milieu de ripisylve, ensemble des formations boisées (arbres, arbustes, buissons) qui se trouvent aux abords d'un cours d'eau, avec sa faune et sa flore” rappelle Alex Andréjak, architecte - paysagiste de la ville. Le coût du chantier s'élève à 42 000 €.



## PALMARÈS POUR LE FLEURISSEMENT : AVIS AUX MAINS VERTES

Comme chaque année, la municipalité félicitera les foyers qui participent à la décoration de leur maison, jardin ou balcon. Le jury effectuera deux visites dans les rues de la ville pendant la période estivale afin de désigner les lauréats à récompenser lors de la traditionnelle cérémonie, en début d'année. Si vous êtes intéressé pour intégrer le jury et évaluer les décorations, inscrivez-vous au centre technique municipal ou via le formulaire sur [www.blenod.fr/contact](http://www.blenod.fr/contact) en choisissant l'objet "technique-environnement-voirie". Vous pouvez, par ce même biais, vous porter volontaire pour fleurir et entretenir, sous l'appui des services techniques, des petits espaces verts ou pieds d'arbres et participer ainsi à l'amélioration du cadre de vie sur la commune.



## DU MOBILIER NEUF À LA RESTAURATION PÉRISCOLAIRE

Les élèves fréquentant la restauration périscolaire au foyer Ambroise-Croizat bénéficient depuis la rentrée de septembre d'une nouvelle salle d'activités fraîchement rénovée aux couleurs acidulées. Cet espace permet l'organisation de petits ateliers récréatifs, principalement à destination des maternelles dans le respect de leurs rythmes, durant la pause méridienne, avant qu'ils ne reprennent le chemin de l'école. Spacieux et isolé, il est doté d'un coin lecture et dinette et bénéficie depuis peu, d'un mobilier flambant neuf subventionné à hauteur de 40 % par la Caisse d'allocations familiales (CAF) dans le cadre de ses aides à l'investissement. Ainsi pouf, banquettes, bac à albums, cuisinière, tapis de jeu, ferme et tant d'autres font le bonheur des petits venus se reposer, se ressourcer ou pour les plus actifs, jouer ! Cet aménagement conforte la municipalité dans ses actions à destination de l'enfance-jeunesse. Depuis 2014, la ville développe un projet éducatif de territoire duquel découle, entre autres, l'obtention du label "Plan mercredi". Cette charte de qualité invite à structurer l'accueil de loisirs du mercredi autour de 4 axes : l'articulation des activités périscolaires avec les enseignements, l'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants, l'ancrage du projet dans le territoire et la qualité des activités.



## ÉTAT-CIVIL / avril-mai 2020



### NAISSANCES

Amine Kadri  
Semih Kahvecioglu  
Céline et Mélia Lallement  
Amine et Yasmine Soufy

### DÉCÈS

Jean-Claude Scappaticci (décédé en mars) • Michel Rivault • Jean-Marie Retro • Maurice Martin • Alain Pasquini • Michel Lagarde • Pietro Cristofaro

## UN NOUVEAU PANNEAU ÉLECTRONIQUE AU SQUARE BORIS-VIAN

L'ancien panneau électronique situé avenue de la Petite Suisse, actuellement éteint, sera prochainement remplacé par un modèle plus récent dans la lignée de celui installé en 2019 sur l'avenue Victor-Claude.



## JÉRÔME CHARPENTIER : votre nouveau conseiller en immobilier

Conseiller indépendant pour le réseau national SAFTI à Blénod et ses environs, Jérôme Charpentier vous accompagne, de A à Z, dans votre projet immobilier que ce soit pour vendre ou acquérir un bien en assurant une présence dès le premier contact jusqu'à la signature de l'acte authentique.

- Pour les vendeurs, ses différentes missions seront d'effectuer une estimation fiable au prix du marché, la mise en valeur du bien, les diagnostics techniques, le suivi des visites, la diffusion du bien sur les meilleurs sites immobiliers.
- Pour les acquéreurs, trouver le bien qui correspond aux attentes et besoins, mettre en relation avec des organismes afin de trouver le meilleur financement.

Son expérience de six ans en tant que conseiller financier vous assurera de sa disponibilité, sa réactivité, son sérieux et son professionnalisme : réelles plus-values dans l'analyse des dossiers.

**N'hésitez donc pas à le contacter !**

**244 avenue Victor-Claude**

**06 10 89 25 46**

**[jerome.charpentier@safti.fr](mailto:jerome.charpentier@safti.fr)**

# À la Une **Le Conseil municipal installé a réélu le maire : Bernard Bertelle**



**Au terme d'une première réunion particulière en pleine crise sanitaire, le Conseil municipal a procédé, le 23 mai dernier, à la salle polyvalente du Centre Michel-Bertelle, à l'installation des 27 conseillers; soit 25 de la liste "Tous ensemble, agissons pour Blénod" menée par Bernard Bertelle et des deux conseillers de la liste "Avançons avec vous pour Blénod" de Karine Maxant-Belin.**

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## Quel est le rôle du maire ?



Direction de l'information légale et administrative  
vie-publique.fr | Paris 2019



**M**ichel Mauchauffée, doyen d'âge, a présidé cette séance où le maire sortant, unique candidat, a été réélu, sans suspens, à 100 % avec 27 voix.

Après avoir endossé son écharpe tricolore, le premier magistrat a salué les personnes qui ont participé à la tenue du scrutin ainsi que toutes celles qui ont assuré la continuité des activités municipales durant les mois de confinement. Avec une équipe remaniée, il ambitionne de poursuivre ses actions dans la continuité de la première mandature dans les divers domaines qui leur tiennent à cœur : environnement et cadre de vie, enfance-jeunesse, développement économique et urbain, vie associative et sportive, culture, festivités, patrimoine, solidarité et administration, finances etc.

L'assemblée, qui compte 8 nouveaux élus, a ensuite désigné ses 8 adjoints au maire avec 24 voix pour et 3 nuls. Chargés d'impulser la politique locale, un adjoint remplit les fonctions d'officier d'état civil et peut être chargé de l'exécution des lois et règlements de police. Le Maire est toujours garant des actes de ses Adjoints.

**Le mandat de six ans du maire est l'un des plus longs de la République. Le maire agit à la fois pour le compte de l'État et celui de la commune et bénéficie d'un effet de proximité privilégié avec ses administrés. La loi "Engagement et proximité" tend à renforcer les droits des élus.**

## Les adjoints



**Sylviane Gardella,**  
1<sup>ère</sup> adjointe

déléguée au sport, aux associations et festivités



**Raymond Vincent,**  
2<sup>e</sup> adjoint

délégué aux finances et à l'environnement



**Evelyne Massenot,**  
3<sup>e</sup> adjointe

déléguée à la culture et à la communication



**Michel Mauchauffée,**  
4<sup>e</sup> adjoint

délégué à l'urbanisme et au patrimoine bâti



**Zahra Souiri,**  
5<sup>e</sup> adjointe (nouvellement)

déléguée à l'enfance et à la jeunesse



**Julien Hézard**  
6<sup>e</sup> adjoint (nouvellement)

délégué à la solidarité



**Christelle Haake,**  
7<sup>e</sup> adjointe

déléguée à la citoyenneté et à la population



**Nicolas Barthélemy,**  
8<sup>e</sup> adjoint

délégué à l'éducation et au scolaire

## Les conseillers municipaux de la majorité



**Claudy Jacquemin**



**Joseph Cucchiara**



**Nadine Gonzalez**



**Dominique Faucher**



**Emmanuel Giardot**



**Hervé Schmidt**



**Martine Claudin**



**Sandrine Guarinoni**



**Sabine Theis**



**Cédric Bourzeix**



**Maria Goncalves**



**Patrice Boyer**



**Laurence Meyer**



**Rim Khelifi-Knaf**



**Davut Karakus**



**Gaëlle Desloges**

## Les conseillers municipaux d'opposition



**Florian Gosso**



**Karine Belin-Maxant**

## Les conseillers communautaires

Bernard Bertelle • Sylviane Gardella • Julien Hézard • Nadine Gonzalez • Cédric Bourzeix • Laurence Meyer



## **Les 10 commissions ont été constituées le 2 juin**

### **Commission "Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)"**

Ensemble des membres du Conseil municipal

### **Commission "Finances"**

Ensemble des membres du Conseil municipal

### **Commission "appels d'offres"**

La Commission d'appel d'offre (CAO) analyse les dossiers de candidature et dresse la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières, de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

1. Michel Mauchauffée - titulaire / Sylviane Gardella - suppléante
2. Claudy Jacquemin - titulaire / Patrice Boyer - suppléant
3. Davut Karakus - titulaire / Julien Hézard - suppléant
4. Raymond Vincent - titulaire / Laurence Meyer - suppléante
5. Hervé Schmidt - titulaire / Joseph Cucchiara - suppléant

### **Commission**

#### **"Sports/Associations/Festivités"**

Patrice Boyer  
Martine Claudin  
Joseph Cucchiara  
Gaëlle Desloges  
Dominique Faucher

Sylviane Gardella  
Maria Goncalves  
Nadine Gonzalez  
Florian Gosso  
Sandrine Guarinoni  
Christelle Haake  
Rim Knaf  
Evelyne Massenet

### **Commission "Environnement"**

Cédric Bourzeix  
Patrice Boyer  
Gaëlle Desloges  
Dominique Faucher  
Emmanuel Giardot  
Florian Gosso  
Michel Mauchauffée  
Laurence Meyer  
Hervé Schmidt  
Raymond Vincent

### **Commission**

#### **"Citoyenneté/Population"**

Karine Belin-Maxant  
Martine Claudin  
Joseph Cucchiara  
Gaëlle Desloges  
Sylviane Gardella  
Nadine Gonzalez  
Sandrine Guarinoni  
Christelle Haake  
Claudy Jacquemin

### **Commission "Culture"**

Nicolas Barthelemy  
Sylviane Gardella  
Maria Goncalves  
Nadine Gonzalez

Florian Gosso  
Sandrine Guarinoni  
Christelle Haake  
Rim Knaf  
Evelyne Massenet

### **Commission "Scolaire"**

Nicolas Barthelemy  
Karine Belin-Maxant  
Patrice Boyer  
Maria Goncalves  
Davut Karakus  
Evelyne Massenet  
Laurence Meyer  
Zahra Souiri

### **Commission "Urbanisme/Patrimoine bâti"**

Dominique Faucher  
Emmanuel Giardot  
Florian Gosso  
Claudy Jacquemin  
Davut Karakus  
Michel Mauchauffée  
Hervé Schmidt  
Raymond Vincent

### **Commission "Enfance/Jeunesse"**

Nicolas Barthelemy  
Karine Belin-Maxant  
Joseph Cucchiara  
Sylviane Gardella  
Maria Goncalves  
Julien Hézard  
Evelyne Massenet  
Laurence Meyer  
Zahra Souiri  
Sabine Theis



## Les délégués et les représentants dans les organismes extérieurs



### Correspondant "Défense" : Julien Hézard

Créée par la circulaire du 26 octobre 2001, la fonction de correspondant défense répond à la volonté de développer le lien armée-nation et de promouvoir l'esprit de défense. Le rôle de correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.



### Société anonyme d'économie mixte du bassin de Pont-à-Mousson (SEMPAM) : Bernard Bertelle

La municipalité est actionnaire de la SEMPAM à hauteur de 5,77 % et dispose, à ce titre, d'un des 7 sièges d'administrateurs.



### Cycle d'Eau : syndicat d'assainissement : Bernard Bertelle et Raymond Vincent

La commune adhère, avec Maidières, Montauville, Norroy-lès-Pont-à-Mousson et Pont-à-Mousson, au syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) d'assainissement "Cycle d'Eau", ayant compétence en matière de collecte, de transport et de dépollution des eaux d'assainissement.



### Syndicat pour l'enseignement du premier cycle : Zahra Souiri et Nicolas Barthélémy

Cet organisme a pour but de travailler sur la vie du conseil d'école, sous l'autorité du directeur de l'école.



### Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale

Le Conseil municipal a fixé à 17 le nombre de conseillers d'administration du Ccas. Présidé de droit par le Maire, le CA comprend en nombre égal, au maximum 8 membres élus par le Conseil municipal en son sein et 8 autres nommés, parmi les non-membres du Conseil municipal dans les conditions de l'article L.123-6 du Code de l'action social et des familles. Il sera installé le 10 juillet.



### Conseil d'administration du Collège Vincent Van Gogh : Nicolas Barthélémy - titulaire et Zahra Souiri - suppléante

Le collège est un établissement public local d'enseignement, géré par un Conseil d'administration comprenant, entre autres, un représentant de la commune. Le CA du collège participe aux différents projets et travaux de l'établissement, sous l'autorité du principal d'établissement.

# À noter



## À PABLO-PICASSO

Pablo Picasso

Square Jean-Jaurès  
Tél : 03 83 83 20 17 •  
Toute la programmation sur  
f @ccpp.blenod

Malgré le déconfinement, la programmation du Centre culturel demeurera suspendue jusqu'au 3 octobre. De même, La Mousson d'été, organisée, cette année, de manière restreinte, ne se délocalisera pas à Blénod. La municipalité plus que décidée à reporter les spectacles annulés sur la saison 2020-21 vous invite à suivre l'actualité du centre culturel et bien d'autres idées de loisirs culturels sur le site de la ville : [www.blenod.fr/ccpp](http://www.blenod.fr/ccpp) sans oublier la page Facebook : @ccpp.blenod

## COMMÉMORATION DE LA FÊTE NATIONALE EN COMITÉ RESTREINT

**MARDI 14 JUILLET À 11H**

Les festivités du 13 juillet au soir sont annulées.



## DRIVE-IN AU CENTRE MICHEL-BERTELLE : DU CINÉMA À L'AMÉRICAIN ! SAMEDI 1<sup>er</sup> AOÛT DÈS 21H ENTRÉE LIBRE SUR RÉSERVATION

## LE MARCHÉ A REPRIS



Le primeur est au rendez-vous tous les mercredis matin sur la place du marché, mail Guy-Clapot. Venez remplir votre panier de produits de saison, et ce, à petit prix !



Ciné-Vilar et le centre culturel ne pouvant pas rouvrir cet été, en cette crise sanitaire, la municipalité vous invite à une séance de cinéma un peu particulière, **samedi 1<sup>er</sup> août à 22 h, sur le parking du Centre Michel-Bertelle**. Eh oui c'est sous forme de drive-in, en plein-air et à l'américaine que vous pourrez assister à la projection de la comédie **"Les crevettes pailletées"** de Cédric Le Gallo et Maxime Govare. Venez donc, avec votre voiture, passer une excellente soirée offerte par la ville en partenariat avec le CRAVLOR (Centre Régional Audiovisuel de Lorraine) exploitant de notre salle de cinéma et grâce au dispositif national "Passeurs d'images". Ce film, haut en couleur, raconte l'histoire d'un vice-champion du monde de natation, homophobe, contraint d'aider Les crevettes pailletées, une équipe de water-polo homosexuelle plus préoccupée par la gaudriole que par la compétition, à se qualifier pour les Gay Games, le plus grand rassemblement sportif homosexuel du monde. Cet événement est l'occasion de contrecarrer cette période tourmentée que nous traversons tous, en toute convivialité autour d'une comédie hilarante, de déguster avant la projection quelques douceurs sucrées et de vivre bien d'autres surprises !

**Même si le parking est étendu, il ne pourra pas accueillir tout le monde, alors réservez votre place, du 1er au 13 juillet, auprès du Centre culturel Pablo-Picasso via le formulaire sur [www.blenod.fr/drive-in](http://www.blenod.fr/drive-in) ou par tél : 03 83 83 14 38.**



## LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ONT ROUVERT

La région Grand Est étant passée en zone verte au niveau de la crise sanitaire, la municipalité a décidé de rouvrir toutes ses installations sportives, le 5 juin, dans le respect des règles sanitaires imposées par le gouvernement.

- Les activités ne peuvent donner lieu à des regroupements de plus de dix personnes,
- ces activités se déroulent dans des conditions de nature à permettre le respect d'une distanciation physique de deux mètres,
- les vestiaires collectifs resteront fermés,
- la pratique des sports collectifs et de contact est interdite, en tout lieu et en toute circonstance.



## VENTE EN DIRECT DE PRODUITS FERMISERS BIO SUR BLENOD LES VENDREDIS

Depuis plusieurs semaines déjà, la Ferme du Cytise basée à Mandres-aux-quatre-tours assure la livraison, à Blénod, de produits fermiers "bio", sur commande préalablement passée par l'intermédiaire du site internet du collectif d'agriculteurs du 54 : Les fermes vertes. Commandez chaque semaine avant le lundi minuit pour récupérer vos produits les vendredis midi sur la place du marché, mail Guy-Clapot - accès par la rue de Maidières.

- **De la ferme du Cytise** : de la viande fraîche de boeuf et de veau de race limousine mais aussi des plats cuisinés : rillettes, blanquette, sauces, mijotés etc... ;
- **Des Fermes Vertes** : paniers de légumes, fromages, yaourts, viandes, oeufs, bières, cerises...

Faites-vous plaisir tout en favorisant le circuit-court !  
[lesfermesvertes.fr](http://lesfermesvertes.fr)  
 100% bio et 100% lorrain !

## LE CCAS S'ORGANISE FACE À LA CANICULE EN PÉRIODE DE FORTES CHALEURS

Comme chaque année les agents du C.C.A.S. mettent en oeuvre le "Plan Canicule" de la commune. Durant la période de canicule, la salle de restauration climatisée sera ouverte en semaine de 13h à 17h et le weekend de 14h à 18h.

En parallèle, les agents municipaux et/ou du CCAS appelleront quotidiennement les personnes inscrites sur le fichier canicule.

### COMMENT S'INSCRIRE SUR LE FICHER CANICULE ?

L'ensemble des Séniors qui le souhaitent peuvent s'inscrire en répondant au courrier de la commune. Les enfants ou encore les médecins traitants desdits Seniors peuvent également inscrire des personnes vulnérables sur le fichier.

Contact :

- formulaire [www.blenod.fr/contact](http://www.blenod.fr/contact) «objet : seniors»
- Téléphone C.C.A.S. : 03.83.80.43.25
- Mail : [foyer@blenod.fr](mailto:foyer@blenod.fr)

+ de conseils sur [www.sante.gov.fr](http://www.sante.gov.fr)

**CANICULE, FORTES CHALEURS**  
 ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Boire environ 1,5L d'eau par jour

Passer du temps dans un endroit frais

**MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER**

Manger en quantité suffisante

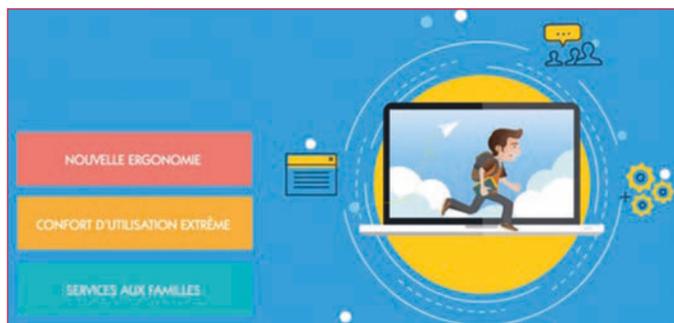
Donner des nouvelles à ses proches

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
[www.sante.gov.fr/canicule](http://www.sante.gov.fr/canicule) • [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)



**ENFANCE-JEUNESSE :  
LE PORTAIL FAMILLE ÉVOLUE  
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020/21**



En raison d'une nécessité d'évolution technologique, le portail famille, interface d'inscription pour toutes les activités liées à l'enfance-jeunesse (garde-restauration périscolaire, centre de loisirs, animations jeunesse, ludothèque) subira une coupure fin juillet. Le nouvel outil sera de nouveau accessible à la rentrée de septembre, depuis le bouton "Portail-famille" sur le site internet de la ville. Il vous faudra recréer un compte sur le site.

**L'accueil de la mairie sera à votre disposition en cas de problème.**

**UNE AIDE POUR UN PREMIER DÉPART  
EN CENTRE DE VACANCES  
SE PRÉINSCRIRE AVANT L'INSCRIPTION AU SÉJOUR**



En partenariat avec "Jeunesse au Plein Air" (JPA), la municipalité verse une aide aux familles bellédoniennes dont l'enfant âgé entre 4 et 17 ans s'inscrit pour la première fois à un séjour collectif en centre de vacances.

Ce soutien s'élève à 150 € pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 750 € et à 100 € pour celles bénéficiant de l'Aide aux Vacances Enfants attribuée par la CAF 54.

**Se préinscrire en mairie avant l'inscription au séjour (limité à 5 départs).**

Depuis plus de 70 ans, la Jeunesse au Plein Air milite pour le départ de tous les enfants en vacances.



**OPÉRATION  
TRANQUILLITÉ  
VACANCES (OTV)  
INSCRIVEZ-VOUS  
AVANT DE PARTIR**

La police municipale, en collaboration avec la police nationale, surveille votre habitation, durant vos vacances et ce tout au long de l'année.

**Pour bénéficier de ce service, inscrivez-vous sur [www.blenod.fr/otv](http://www.blenod.fr/otv) ou en mairie**

**DÉJECTIONS CANINES :  
UTILISEZ LES DISTRIBUTEURS DE CANISACS**

Dix distributeurs de sacs à crottes de chiens sont implantés sur la commune. Malheureusement certaines personnes malintentionnées ont la fâcheuse manie de les vider. **Des sacs sont disponibles en mairie, n'hésitez pas à en demander.**



## LE MIEL DE BLÉNOD® DE PRINTEMPS EN VENTE



**SAMEDI 11 JUILLET**

10h-12h sur le parking du foyer Ambroise Croizat  
et 14h-17h au Centre Michel-Bertelle

Pot de 500g = 8 €



+ info auprès de l'association  
**Une abeille, un rucher, la vie !**  
Laurence Meyer : 07 66 39 98 15  
abeilles.blenod@gmail.com  
Instagram @abeilles.blenod  
Page Facebook : @abeilles.blenod

## DON DU SANG

**LUNDI 17 AOÛT DE 16 H À 19 H 30**

**Centre Michel-Bertelle**

Les réserves sont au plus bas.

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

**Sauvez encore plus de vies en téléchargeant l'appli.**

Prochains rendez-vous : mercredi 28 octobre

+ infos : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)



## DISTRIBUTION DES FOURNITURES SCOLAIRES

**DU JEUDI 27 AOÛT AU VENDREDI 28 AOÛT**

**Local de l'école Louis-Aragon, rue Saint-Martin**

Avant chaque rentrée de septembre, la municipalité distribue gratuitement les fournitures scolaires aux Bellédoniens fréquentant le collège Van Gogh.

- **jeudi** : de 9 h à 11 h pour les 6<sup>e</sup> et de 14 h à 16 h pour les 5<sup>e</sup>

- **vendredi** : de 9 h à 11 h pour les 4<sup>e</sup> et de 14 h à 16 h pour les 3<sup>e</sup>

Les élèves et étudiants à compter de la 6<sup>e</sup> qui ne bénéficient pas de cette distribution ont droit à une allocation de rentrée versée par la commune.



## FÊTE DU SPORT ET DES ASSOCIATIONS

**SAMEDI 5 SEPTEMBRE**

**Centre Michel-Bertelle**

**Entrée libre**

Démonstrations, initiations et sensibilisation autour du sport et des loisirs : football, tennis, tennis de table, judo, badminton, handball, pétanque, vol circulaire, gym volontaire, généalogie, Blénod animation loisirs, théâtre, ball-trap, wieliczka, cyclo-rando, athlétisme, volley-ball etc.

+ **autres animations** : mini-motos, sculpteur de ballons, trampo-géant, visite du rucher et vente de miel de Blénod® !

Un excellent moment à partager en famille en présence des bénévoles venus présenter la multitude d'activités qui existe à Blénod.

**Entrée libre ! Buvette et restauration sur place.**



**à compter du 2 juin 2020** **Bassin de Pont-à-Mousson** **ATTENTION!**

Changement des horaires des déchetteries communautaires du Bassin de Pont-à-Mousson

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réservation obligatoire d'un créneau de 10 minutes</li> <li>✓ 5 véhicules maxi sur site</li> <li>✓ Respect des gestes barrières</li> </ul>	Horaires ouverture ETE COVID 19 (02/06/2020 au 31/10/2020)
Lundi au vendredi	10h30 - 11h* 11h-12h / 14h-17h30 17h30-18h**
Samedi	9h30 - 13h / 13h30 - 16h30
Dimanche	10h30-11h30
Pont-à-Mousson : fermée le Mardi Dieulouard : fermée le Jeudi	

\* horaires réservés à l'accès des professionnels / services techniques municipaux/ associations  
\*\* horaires réservés à l'accès des professionnels uniquement

Pour réserver votre passage, veuillez contacter impérativement les numéros suivants :  
☎ pour la déchetterie de PAM au 07.86.40.98.64 ou 03.83.87.87.41  
☎ pour la déchetterie de Dieulouard au 03.83.23.61.23 ou 06.82.93.61.28

**BIBLIODRIVE**  
Emprunter en toute tranquillité

**Bassin de Pont-à-Mousson**

- Je réserve sur le portail du réseau des médiathèques**  
<http://mediatheques-bassinpam.fr>  
Dans la limite 10 documents par carte tous supports confondus
- Je reçois un mail pour choisir un créneau de rendez-vous**  
Dès que mes documents sont disponibles  
Créneau de 30 min  
Selon l'ouverture de ma médiathèque de rattachement
- Je me rends dans ma médiathèque de rattachement**  
Venez au jour et à l'heure choisis  
Retirez votre commande préparée par nos soins

**BON À SAVOIR**  
Inutile de prendre rendez-vous pour rendre vos documents. Vous pouvez les restituer dans la médiathèque de votre choix sur ses heures d'ouverture.  
Les documents rendus seront enlevés de votre carte après une période de quarantaine

En cas de problème, contactez nous [mediatheque@bassin-pont-a-mousson.fr](mailto:mediatheque@bassin-pont-a-mousson.fr)  
03 83 84 09 09

Appliquons les gestes barrière et les règles d'hygiène recommandées :  
Port du masque / respect des distances et du balisage  
Merci de venir seul si possible

Si vous êtes malade ou ressentez des signes de fatigue, merci de ne pas vous déplacer. Nous prolongerons toute réservation ou tout prêt en cours.

Réseau des médiathèques communautaires du Bassin de Pont-à-Mousson

**Blénod-lès-Pam**  
03 83 83 22 57  
Mercredi 14h - 17h  
Vendredi 14h - 17h  
Samedi 10h - 12h

**Dieulouard**  
03 83 23 43 50  
Mardi 14h - 17h  
Mercredi 10h-12h  
Samedi 10h- 12h

**Jézainville**  
03 83 84 30 98  
Samedi 10h - 12h

**Pagny-sur-Moselle**  
03 83 81 79 89  
Mercredi 10h - 12h  
Jeudi 10h -12h  
Samedi 10h - 12h

**Pont-à-Mousson**  
03 83 84 09 09  
Du mardi au samedi  
10h - 12h / 14h - 17h

**Vandières**  
03 83 80 60 42  
Mardi 14h - 17h  
Mercredi 14h - 17h  
Samedi 14h - 17h

La médiathèque de Loisy restera fermée.  
Si vous dépendez de cette médiathèque,  
merci de nous contacter.

**LES COLLECTES DE VÊTEMENTS  
LE RELAIS ONT REPRIS  
FAITES UN GESTE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE EN  
TRIANANT VOS ARMOIRES !**

Deux bornes de collecte sont sur le territoire de la commune :  
• avenue de la Petite Suisse, à l'entrée du stade des fonderies  
• avenue Victor-Claude, parking à côté de la pharmacie

## LE BLOC-NOTES DES CONSEILS

### ADHESION AU SDE54 POUR VALORISATION DES CEE

Lorsque la commune engage des travaux d'amélioration de performances énergétiques sur des équipements et bâtiments de son patrimoine, il est possible d'obtenir des Certificats d'économie d'énergie (CEE) introduits par la loi sur l'Énergie du 13 juillet 2005 (loi "POPE"). Ce dispositif précise que pour des opérations standardisées ou spécifiques, la commune peut bénéficier de CEE délivrés par l'Etat. Ces certificats peuvent ensuite être valorisés et représenter une ressource financière pour soutenir les projets de la commune. Le Syndicat départemental d'électricité de Meurthe-et-Moselle (SDE54) a engagé une démarche destinée à organiser un groupement de collecte des CEE et ainsi permettre aux collectivités, notamment les plus petites, de bénéficier du dispositif. La commune a donc adhéré au groupement de collecte pour la quatrième période du dispositif courant jusqu'au 31 décembre 2020.

### PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 6 juillet à 19 h 30

En mairie

## TRIBUNE D'EXPRESSION

### OPPOSITION

Le 15 mars, malgré un fort taux d'abstention, vous êtes plus de 20% à nous avoir élus pour vous représenter au Conseil Municipal ET LIMITER les pouvoirs de la majorité sortante selon le fondement primordial de la démocratie.

- Même si l'accès à certaines représentations nous a été refusé, nous veillerons à défendre et revendiquer notre programme de campagne électorale et toutes vos attentes et inquiétudes légitimes.
- Contact : [avanconsavecvouspourblenod46@yahoo.fr](mailto:avanconsavecvouspourblenod46@yahoo.fr)

### MAJORITÉ

**Avec les erreurs on apprend, avec le temps on comprend !**

Près de 80 % des votants ont accordé leur confiance à la liste Tous ensemble, agissons pour Blénod. Il est vrai que ces élections se sont déroulées dans un contexte particulier. La majorité municipale s'attache dès à présent à mettre en œuvre le programme en l'adaptant aux réalités sanitaires.

L'élection du Maire à l'unanimité, opposition comprise, valide de facto notre projet municipal pour les 6 prochaines années.

# CINE DRIVE-IN

## Les Crevettes Pailletées



*Du cinéma en plein-air à l'américaine animé par le service culturel en partenariat avec le CRAVLOR (Centre Régional Audiovisuel de Lorraine) et le dispositif national "Passeurs d'images"*

**SAMEDI 1<sup>er</sup> AOÛT**  
dès 21 h et début du film à 22 h  
**Parking du Centre Michel-Bertelle**

**ENTRÉE LIBRE** sur réservation  
du 1<sup>er</sup> au 13 juillet  
par formulaire web sur  
[www.blenod.fr/drive-in](http://www.blenod.fr/drive-in)  
ou tél : 03 83 83 14 38

Comédie de Cédric Le Gallo, Maxime Govare  
Avec Nicolas Gob, Alban Lenoir, Michaël Abiteboul - 1h 43min  
Après avoir tenu des propos homophobes, Mathias Le Goff, vice-champion du monde de natation, est condamné à entraîner "Les Crevettes Pailletées", une équipe de water-polo gay, davantage motivée par la fête que par la compétition. Cet explosif attelage va alors se rendre en Croatie pour participer aux Gay Games, le plus grand rassemblement sportif homosexuel du monde. Le chemin parcouru sera l'occasion pour Mathias de découvrir un univers décalé qui va bousculer tous ses repères et lui permettre de revoir ses priorités dans la vie.